



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

Amherst le 12 août 2019

À la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest tenue le 12^e jour du mois d'août 2019, à l'hôtel-de-ville de la municipalité d'Amherst, Québec, à laquelle sont présents :

Jean-Guy Galipeau,	Amherst
William Howe,	Arundel
Steven Larose,	Montcalm

Formant tous quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Guy Galipeau.

Madame Évelyne Charbonneau de Huberdeau et Monsieur André Ste-Marie de Brébeuf sont absents.

M. Bernard Davidson, greffier est aussi présent.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 12 août 2019

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019. Résolutions numéros 097-07-2019 à 105-07-2019.
4. Ratification des comptes à payer.
5. Balance de vérification au 31 juillet 2019 et résolution autorisant les transferts budgétaires appropriés.
6. Suivi des opérations :
 - Suivi de la patrouille de chaque municipalité;
 - Compte-rendu des heures travaillées;
 - Bacs brisés lors de collectes antérieures;
 - Suivi des plaintes;
 -
7. Avis de motion modification sur la rémunération des membres du conseil d'administration de la RIMRO. Rémunération des séances extraordinaires.
8. Déviation des matières recyclables par Tricentris pour certaines municipalités.
9. Suivi de la rencontre avec la RITL le 16 juillet 2019.
10. Début de la collecte des bacs bruns pour la Municipalité de Brébeuf.
11. Modification à la résolution numéro 036-12-2018.
12. Résolutions des municipalités de la RIMRO pour site de compostage.
13. Calendrier des collectes 2020.



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

14. Mise en situation sur la politique de travail.
15. Offre de services du centre de services partagés.
16. Varia.
17. Période de questions
18. Levée de la séance.

Bernard Davidson, greffier

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur Jean-Guy Galipeau souhaite la bienvenue aux membres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R. 106.08.2019

IL est proposé par Monsieur Steven Larose

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

RATIFICATION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JUILLET 2019.
RÉSOLUTIONS NUMÉROS 097-07-2019 À 105-07-2019

Les membres du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2019, le greffier est exempt d'en faire la lecture.

R. 107.08.2019

IL EST PROPOSÉ par Monsieur William Howe

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019 soit ratifié tel que Rédigé.

Résolutions numéros 097-07-2019 à 105-07-2019.

Adoptée à l'unanimité

R. 108.08.2019 : RATIFICATION DES COMPTES À PAYER

Considérant que la liste des comptes à payer au 31 juillet 2019 pour un total de 38 283.58\$ a été remise à chaque membre;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steven Larose

D'APPROUVER la liste des déboursés et d'en autoriser le paiement.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Adoptée à l'unanimité



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

**R 109.08-2019 : BALANCE DE VÉRIFICATION AU 31 JUILLET 2019 & RÉOLUTION
AUTORISANT LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

IL EST proposé par Monsieur Steven Larose

D'ACCEPTER le dépôt de la balance de vérification au 31 juillet 2019 et d'autoriser les transferts budgétaires appropriés.

Adoptée à l'unanimité

SUIVI DES OPÉRATIONS

Bernard Davidson, chargé des opérations dresse un compte-rendu des opérations depuis la dernière séance;

Des patrouilles de chaque réseau de collecte ont été réalisées sur le territoire de chaque municipalité afin de corriger les problématiques de collectes, à savoir, bacs à l'envers, trop éloigné du chemin, trop près un de l'autre...

Les municipalités de Brébeuf et d'Amherst ont commandés des accroches-bacs afin d'informer les citoyens fautifs. Montcalm et Arundel vont également s'en procurer;

Un suivi terrain des plaintes a été fait sur le territoire de chaque municipalité. Plusieurs plaintes s'avèrent non fondées, les chauffeurs opérateurs ont été rencontrés afin de traiter les divers problèmes rencontrés;

Des modifications et améliorations ont été apportées aux camions, amélioration du mécanisme de collecte, allonger le bras mécanique, modification aux pinces afin d'assurer une collecte efficace de certains bacs, ajouts de coffres, agrandir réservoir de diesel;

Au cours des deux derniers mois le chargé des opérations a consacré l'équivalent d'une semaine de travail par mois à la Régie.

MODIFICATION À LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA RIMRO

Après discussion, il est convenu de ne pas modifier les modalités de rémunérations des membres du conseil d'administration de la RIMRO monsieur William Howe en ayant discuté avec le service des finances d'Arundel mentionne que ces opérations ne demandent que très peu de temps.

DÉVIATION DES MATIÈRES RECYCLABLES PAR TRICENTRIS POUR CERTAINES MUNICIPALITÉS

Madame Nancy Pelletier, directrice générale à la MRC des Laurentides nous a informé que Tricentris a demandé à ce que les municipalités de Brébeuf, Huberdeau et Amherst transporte leurs matières recyclables au site de Gatineau pour deux à trois mois afin de libérer le centre de Lachute.

Les chauffeurs ont confirmés au chargé des opérations que d'aller à Gatineau ne représentait pas de différence significative par rapport à Lachute.

SUIVI DE LA RENCONTRE AVEC LA RITL LE 16 JUILLET 2019

Étaient présents à cette rencontre, Messieurs Gilles Bélanger et Éric Therrien de la RITL et messieurs Michael Doyle et Bernard Davidson pour la RIMRO.



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

Le conseil d'administration de la RITL s'est montré réceptif sur la possibilité que la RIMRO devienne cliente de la RITL à compter de septembre 2019 ou idéalement à compter du 1^{er} janvier 2020;

Au début de 2021 il y aurait possibilité que les membres de la RIMRO adhèrent à la RITL en acquittant les frais d'adhésion et autres considérations;

La RITL demande aux municipalités de la RIMRO de reporter leur décision quant à l'endroit où acheminer les matières organiques, la RITI procédant actuellement à des analyses comparatives sur les deux sites potentiels.

DÉBUT DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES - BACS BRUNS À BRÉBEUF

Monsieur André Ste-Marie représentant de la municipalité de Brébeuf informe le conseil d'administration de la RIMRO que la collecte des bacs bruns (matières organiques) débutera le 8 octobre 2019.

R. 110.08.2019 : MODIFICATION À LA RÉOLUTION 036-12-2018- CALENDRIER DES RENCONTRES

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steven Larose

DE modifier la résolution numéro 036-12-2018 en remplaçant "les deuxièmes mardi du mois" pour "les deuxièmes lundi du mois" en conservant l'heure de rencontre soit 14 heures.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTIONS DES MUNICIPALITÉS DE LA RIMRO POUR SITE DE COMPOSTAGE

Tel que précédemment mentionné dans le compte-rendu de la récente rencontre avec la RITL, il est demandé à chaque municipalité de la RIMRO d'attendre en septembre pour se prononcer quant au lieu de dispositions des matières organiques.

CALENDRIER DES COLLECTES 2020

Madame Brigitte Voss, spécialiste en gestion des matières résiduelles de la MRC des Laurentides a fait parvenir aux municipalités une offre pour la préparation des calendriers de collectes pour 2020.

À cet effet certaines questions devront être répondues sous peu; le conseil d'administration de la RIMRO demande à ce qu'une rencontre soit prévue à court terme entre les directeurs généraux avec si possible la participation de Madame Voss.

R. .2019



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

MISE EN SITUATION POLITIQUE DE TRAVAIL

Information est donnée aux membres du conseil d'administration que la politique de travail adoptée est différente de la RITL, politique dont la RIMRO devait s'inspirer.

R. 111.08.2019 : LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steven Larose

QUE la séance soit levée

Adoptée à l'unanimité

Jean-Guy Galipeau
Président

Bernard Davidson
Greffier